

Image not found or type unknown



Transport colissimo non effectué (casse)

Par **guil182**, le **13/07/2009** à **16:28**

bonjour,
J'ai vendu une caisse de vin de particulier à particulier.
Il y a eu de la casse lors du transport en colissimo.
Ma question porte sur 2 points .
1- la poste me refuse le remboursement malgré l'assurance prise, pour motif de défaut d'emballage !!!
2- l'acheteur me menace de me mettre en procès si je ne le rembourse pas (j'attends le remboursement de la poste)
Donc comment faire pression sur la poste car c'est inadmissible ?
2- Suis je responsable vis à vis de l'acheteur concernant le transport ?
Cordialement